



Le 20 avril 2023

### **-Communiqué-**

Alors que Pap Ndiaye vient d'annoncer la sortie imminente d'un plan imposant un « quota » d'élèves boursiers aux établissements privés sous-contrat, la mixité sociale est sur toutes les lèvres. « L'effet pervers [de cette mesure] c'est que cela risque de pousser les élèves les plus riches, du privé sous-contrat vers le hors-contrat, qui se répand déjà de plus en plus » explique Laurent Zameczkowski, vice-président de la PEEP (Fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public), dans le Figaro du 17 avril 2023.

Contrairement à ce qu'il laisse entendre, les écoles privées hors-contrat ne sont pas des écoles pour les « plus riches » mais des établissements ouverts à tous, massivement associatifs et donc sans but lucratif.

La FPEEI (Fédération des Parents d'Élèves des Écoles Indépendantes) et la Fondation pour l'école ne peuvent que s'indigner des amalgames qui sont faits ici, en comparant le hors-contrat à une anomalie qui se répandrait, alors qu'en réalité, c'est bien l'enseignement et le niveau scolaire de l'éducation nationale que les parents sont de plus en plus nombreux à fuir. Même le ministre Pap Ndiaye parle « d'évitement scolaire » !

Petits effectifs, pédagogies variées, prise en compte des besoins spécifiques de chaque enfant, liberté d'innovation, adhésion des parents au projet éducatif et pédagogique de l'école, accueil d'enfants handicapés, formation des professeurs, refus de l'introduction de l'idéologie woke dans les salles de classe... Les raisons de choisir le hors-contrat sont aussi variées qu'il y a de familles.

Oui, de plus en plus de parents, faisant très souvent un sacrifice financier, choisissent d'y scolariser leurs enfants, soucieux de leur avenir.

Les écoles indépendantes sont aussi, souvent, le dernier recours pour certains élèves, dont les troubles des apprentissages n'ont pas été pris en compte ou qui ont subi un harcèlement dont la dénonciation n'a pas été suivie d'effets.

Et pourtant... les enfants en situation de handicap qui sont scolarisés en école indépendante ne peuvent prétendre à une AESH financée par l'État, alors même qu'ils trouvent souvent dans le hors-contrat un refuge, après des années d'errance dans le public.

Et pourtant... les élèves scolarisés dans le hors-contrat ne peuvent bénéficier des bourses de l'État. Ils sont tout simplement exclus du dispositif !

Et pourtant... les familles qui payent déjà l'école à travers leurs impôts, ne bénéficient d'aucune aide, subissant ainsi une double peine financière.

Malgré ces différences de traitement, les écoles indépendantes connaissent une croissance ininterrompue depuis 15 ans. La grande majorité d'entre elles multiplient les initiatives pour accueillir des enfants défavorisés, y compris dans les zones rurales ou en banlieue, et leur permettre d'accéder à une instruction de qualité : tarifs dégressifs pour les fratries, adaptation du prix de la scolarité au quotient familial, demandes d'aides auprès de la Fondation pour l'école afin de ne pas faire peser davantage les coûts de l'école sur les parents, etc.

Plutôt que de s'attaquer aux solutions qui existent et qui se développent, pourquoi le Ministre ne s'interroge-t-il pas sur les raisons réelles du niveau catastrophique de beaucoup d'écoles publiques et sur le naufrage de l'éducation nationale ?